

Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Point hebdomadaire de veille et surveillance sanitaires

Date de publication : 30 juillet 2024

ÉDITION ÎLE-DE-FRANCE

Semaine 30 (du 22 au 28 juillet 2024)

SOMMAIRE

Actualités	1
Points clés	2
Système d'alerte canicule et santé (SACS)	3
Surveillance syndromique (SurSaUD®)	3
Surveillance Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)	5
Surveillance des eaux usées	5
Surveillance renforcée des arboviroses transmises par les moustiques du genre Aedes (dengue, chikungunya et zika)	Erreur ! Signet non défini.
Rougeole	Erreur ! Signet non défini.
Coqueluche	Erreur ! Signet non défini.
SARS-COV-2/COVID-19	Erreur ! Signet non défini.
Sources et méthodes	6

Actualités

- Alimentation des « tout-petits » : Quelles évolutions depuis 10 ans ? Résultats de la 2e édition de l'enquête Epifane [ici](#)
- Baignades : à tous les âges, il y a des risques ! [ici](#)
- Chikungunya, dengue et zika - Données de la surveillance renforcée en France hexagonale 2024 : [ici](#)
- Épidémie de choléra à Mayotte - Santé publique France est mobilisée et appelle au renfort de professionnels de santé volontaires : [ici](#)
- Fortes chaleurs : les conseils pour se protéger dès qu'il fait chaud : [ici](#)
- Jeux olympiques et paralympiques 2024: Risques et enjeux de santé [ici](#) / Rôle et missions de SpF [ici](#) / Kit de ressources à destination des professionnels de santé

Points clés

- **Surveillance canicule** : tous les départements franciliens sont en vigilance verte.
- **Activité aux urgences hospitalières** : le nombre de passages aux urgences était en diminution en lien avec les vacances estivales. A noter une augmentation des passages pour abus d'alcool. Le nombre d'hospitalisations restait stable à un niveau modéré.
- **Activité des associations SOS Médecins** : le nombre d'actes de SOS Médecins était en diminution en lien avec les vacances estivales. A noter une augmentation modérée du nombre de personnes prises d'actes pour migraines et céphalées.
- **Activité de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)** : le nombre de prises en charge de personnes était en diminution. A noter une augmentation modérée du nombre de personnes prises en charge pour difficultés respiratoires.
- **Surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du zika** (en France métropolitaine depuis le 1^{er} mai jusqu'au 30 novembre) : 176 cas confirmés ou probables de **dengue** d'importation investigués à ce stade versus 92 sur la même période en 2023. Un premier cas atypique de chikungunya a été classé autochtone en Île-de-France, car il répond aux critères de définition. Il n'y a aucun lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- **Rougeole** : au cours des dernières semaines, augmentation des déclarations obligatoires de rougeole.
- **Coqueluche** : augmentation importante des consultations SOS Médecins et aux urgences pour coqueluche depuis le début du deuxième trimestre 2024 en Île-de-France.
- **COVID-19** : diminution des indicateurs des recours aux soins en ville et aux urgences, en Île-de-France

Tout signalement est à adresser au Point Focal Régional de l'ARS Île-de-France

E-mail : ars75-alerte@ars.sante.fr
Tél : 0 800 811 411
Fax : 01 44 02 06 76

Tout signalement urgent doit faire l'objet d'un appel téléphonique

Système d'alerte canicule et santé (SACS)

Pas de département concerné par une vigilance canicule orange ou rouge cette semaine

Surveillance syndromique (SurSaUD®)

Surveillance Sanitaire des Urgences et des Décès : surveillances des passages aux urgences (réseau OSCOUR, organisation de la surveillance coordonnée des urgences) et des actes SOS médecins Ce système repose sur 2 sources de données de morbidité - les passages aux urgences du réseau OSCOUR® et les actes médicaux réalisés par les associations SOS Médecins - et de 2 sources de données de mortalité (les données des services d'état-civil et de la certification électronique des décès). Indicateurs spécifiques ou « étiquetage » JOP pour les recours OSCOUR® et SOS Médecins répondant à la définition de cas suivante : « Tout recours relatif à un événement de santé qui peut être relié à la fréquentation d'un site JOP24 c'est-à-dire, survenu : Pendant la présence sur site, et/ou lors du trajet pour s'y rendre ou en revenir, et/ou à l'issue de la fréquentation du site. »

Synthèse de l'évolution des indicateurs (OSCOUR® et SOS Médecins) en semaine 30

Données OSCOUR®: En semaine 30 (du 22 au 28 juillet 2024), l'activité des passages aux urgences était en diminution.

Données SOS médecins : En semaine 30 le nombre d'actes SOS était à la baisse.

Ces tendances à la diminution s'inscrivaient dans un contexte de départ de Franciliens en vacances estivales.

Tableau 1 | Évolution de l'activité toutes causes aux urgences et chez SOS Médecins en S30, Île-de-France (données OSCOUR® et SOS médecins)

Activité toutes causes	Nombre en S30	Nombre en S29	(% variation S30 vs S29)	% d'hospitalisation après passage (Evolution par rapport à S29)
Passages aux urgences	64 521	65 960	-2.2%	12.9% (-0.5 pt)
Actes médicaux SOS Médecins	8 275	8 684	-4.7%	

En semaine 30, une augmentation des prises en charges pour consommation d'alcool aux urgences a été observée.

A noter également une augmentation modérée du nombre d'actes SOS médecin pour céphalées, migraines sur la semaine 30 en comparaison avec la semaine 29. Les plus jeunes de moins de 15 ans étaient les plus concernés.

Tableau 2 | Évolution du nombre de recours et part d'activité par regroupement syndromique aux urgences et chez SOS Médecins en S30 et S29, Île-de-France (données OSCOUR® et SOS médecins)

Regroupement syndromique	Source	Recours			Part d'activité		
		Nombre S30	Nombre S29	Variation (%)	Part d'activité S30 (%)	Variation (%)	Dynamique*
Traumatisme	OSCOUR	11 881	12 451	-4.6	20.17	-1.9	==
	SOS	266	313	-15.0	3.36	-9.3	↗
Dyspnée, insuffisance respiratoire aigüe	OSCOUR	580	647	-10.4	0.98	-7.8	↗
	SOS	8	3	+166.7	0.10	+184.7	==
Gastro-entérite	OSCOUR	793	758	+4.6	1.35	+7.6	==
	SOS	388	402	-3.5	4.90	+3.1	==
Douleur thoracique	OSCOUR	2 002	1 935	+3.5	3.40	+6.4	==
	SOS	68	60	+13.3	0.86	+21.0	==
Intoxication éthylique aigüe	OSCOUR	312	272	+14.7	0.53	+17.9	↗
	SOS	7	1	+600.0	0.09	+647.4	==
Céphalée, migraine	OSCOUR	1 773	1 758	+0.9	3.01	+3.7	==
	SOS	96	77	+24.7	1.21	+33.1	↗
Hyperthermies et coups de chaleur	OSCOUR	10	32	-68.8	0.02	-67.9	↗
	SOS	2	10	-80.0	0.03	-78.6	↗
Conjonctivite	OSCOUR	166	176	-5.7	0.28	-3.0	==
	SOS	101	99	+2.0	1.28	+8.9	==
Malaise	OSCOUR	2 041	2 234	-8.6	3.46	-6.1	↗
	SOS	36	32	+12.5	0.45	+20.1	==
Fièvre et éruption cutanée	OSCOUR	83	101	-17.8	0.14	-15.5	↗
Noyade	OSCOUR	1	2	-50.0	0.00	-48.6	==

En semaine 30, 212 passages aux urgences étiquetés JOP ont été observés. Cette augmentation est à mettre au regard de la montée en charge de l'étiquetage JOP aux urgences lors des prises en charges des patients et du début des compétitions en S30, la majorité des passages étiquetés JOP (30%) l'étant pour traumatisme.

Un acte chez SOS médecins avait été étiqueté JOP en semaines 30.

Tableau 3 | Evolution des passages aux urgences et des actes médicaux SOS Médecins étiquetés JOP en S30 et en S29, Île-de-France (données OSCOUR®)

Recours étiquetés "JOP"	Nombre en S30	Nombre en S29
OSCOUR	212	18
SOS*	1	0

* Données SOS-Médecins disponibles pour toute l'Île-de-France sauf Val-d'Oise

Surveillance Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Synthèse de l'évolution des indicateurs BSPP en semaine 30

En semaine 30 le nombre de personnes prises en charge et les indicateurs surveillés étaient en diminution. A noter toutefois une augmentation modérée des prises en charge pour difficultés respiratoires. Cette augmentation concernait principalement les personnes de 45 à 64 ans avec 46% d'augmentation mais un nombre modéré (n=25).

Tableau 4 | Evolution du nombre de victimes pris en charge par la BSPP par regroupement syndromique en S30 et S29, Île-de-France (données BSPP)

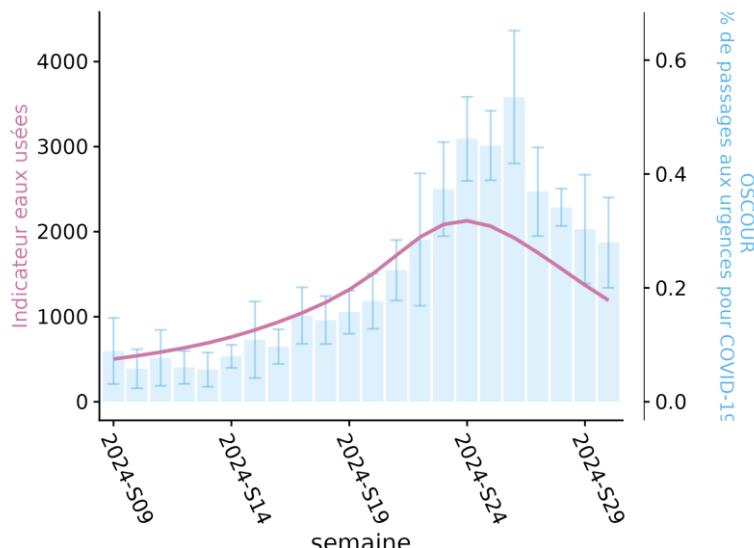
	Nombre de victimes S30	Nombre de victimes S29	Part d'activité S30 (%)	Variation S30 vs S29 (%)	Variation de la part d'activité entre S30 et S29 (%)
Traumatismes	1 410	1 446	44,8	-2,5	2,87
Difficultés respiratoires	389	374	12,4	4,0	9,73
Vomissements/Diarrhées	197	212	6,3	-7,1	-1,97
Douleurs thoraciques	508	615	16,1	-17,4	-12,86
Consommation alcool/drogue	401	484	12,7	-17,1	-12,59
Symptômes généraux (malaise, vertiges, évanouissement)	848	1 015	26,9	-16,5	-11,86
Noyade / chute dans rivière	3	7	0,1	-57,1	-54,79
Autre	3 147	3 320	45,6	-5,21	
Total	6 903	7 473		-7,6	

Surveillance des eaux usées

Évolution de la circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées en Île-de-France

Une tendance à la baisse du niveau de circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées était globalement observée en semaine 30 dans les 7/7 stations de traitement des eaux usées disposant de résultats interprétables, avec une situation qui restait toutefois hétérogène selon les stations.

Figure 1 | Evolution de la circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées et de la part des passages aux urgences pour COVID-19, en Île-de-France, au 30/07/2024 (2024-S09 et 2024-S30, données SUM'EAU et OSCOUR®)



Sources et méthodes

Système d'alerte canicule et santé (SACS)

La vigilance orange canicule est déclenchée dans un département si les seuils de températures minimales et maximales d'alerte fixés sont dépassés pendant 3 jours. Avant la mise en place du plan national canicule et en l'absence de mesures de gestion et de prévention, le dépassement de ces seuils pendant au moins 3 jours correspond à un doublement de la mortalité. Le placement en vigilance rouge traduit un risque pour la santé estimé important pour l'ensemble de la population.

Pour en savoir plus sur le système d'alerte canicule et santé :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/documents/rapport-synthese/canicule-dispositif-d-alerte-et-de-surveillance-et-dispositif-de-prevention-de-sante-publique-france>

Surveillance syndromique (SurSaUD®)

La surveillance sanitaire des urgences en Île-de-France repose sur la transmission des informations des services d'urgence et des associations SOS Médecins. En Île-de-France, 114 services d'urgence et 5 associations SOS Médecins sont actuellement en mesure de transmettre leurs informations permettant ainsi l'analyse des tendances.

Les indicateurs de passages aux urgences sont construits à partir du diagnostic principal et des diagnostics associés codés selon la Classification Internationale des Maladies (CIM-10) par le médecin urgentiste. Santé publique France établit sa surveillance épidémiologique à partir de 98 regroupements syndromiques, qui correspondent à des regroupements de diagnostics transmis.

Les indicateurs d'actes médicaux SOS Médecins suivis sont construits à partir des diagnostics codés par les médecins des associations SOS Médecins lors des actes médicaux qui regroupent les visites à domicile et les consultations en centre médical.

Étiquetage des recours en lien avec les JOP

Pour renforcer la surveillance au cours de la période des Jeux Olympiques et Paralympiques, un étiquetage spécifique des actes médicaux / passages aux urgences a été mis en place dans les réseaux SOS Médecins et OSCOUR®. L'objectif est d'évaluer l'impact sanitaire directement attribuable aux JOP dans les deux réseaux pendant la période.

Il est demandé aux médecins de ces réseaux d'ajouter un code diagnostic spécifique lorsque le patient répond à la définition de cas suivante : « Tout recours relatif à un événement de santé qui peut être relié à la fréquentation d'un site JOP24 c'est-à-dire, survenu pendant la présence sur site, et/ou lors du trajet pour s'y rendre ou en revenir, et/ou à l'issue de la fréquentation du site ».

Les sites JOP correspondent aux sites de compétition Paris 2024, aux village olympique, sites ou centres d'entraînements ainsi qu'à certains sites de célébration (fan zones Paris 2024, Club France), de manifestation festive, sportive ou autre organisée par les collectivités.

Les indicateurs calculés correspondent au nombre des recours étiquetés JOP au niveau national et par région pour chacun des deux réseaux.

Qualité des données

Depuis lundi 01 juillet 2024 et suite à un changement de logiciel, l'association SOS médecins du Val d'Oise ne transmet plus ses données à Santé publique France. Les données de l'association ont été donc exclues des périodes d'analyse utilisées dans ce point épidémiologique.

SEMAINE 30	Services des urgences hospitalières (SAU) par département									Associations SOS Médecins					
	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF	Grand Paris*	Seine-et-Marne	Melun	Yvelines	Essonne	IDF
SAU inclus dans l'analyse	13	15	11	10	16	12	14	11	104						
Taux du codage diagnostic	92%	91%	96%	80%	90%	93%	91%	93%	94%	99%	92%	100%	99%	92%	97%

*Départements concernés : Paris, Hauts-de-Seine, Val de Marne et Seine-Saint-Denis

Plus d'informations sur la Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [cliquez ici](#)

Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)

La surveillance sanitaire à partir des données de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris repose sur la transmission du nombre de victimes prises en charge par commune d'intervention à J-1, ainsi que des motifs de recours des victimes prises en charge. La BSPP est déployée sur Paris et la petite couronne (départements 92, 93 et 94).

Surveillance des eaux usées

Le dispositif de surveillance microbiologique des eaux usées (SUM'EAU) permet de suivre la circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées au niveau national à partir d'un suivi réalisé auprès de 12 stations de traitement des eaux usées (STEU) selon une fréquence hebdomadaire. Les 12 STEU suivies pour établir l'indicateur de suivi national sont localisées dans les agglomérations de Dijon, Grenoble, Lille, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Pau, Rennes, Rouen, Toulouse. L'indicateur eaux usées correspond au ratio de concentration virale de SARS-CoV-2 sur la concentration en azote ammoniacal. Le pourcentage de passage aux urgences pour COVID-19 (histogrammes bleus) est estimé pour les départements correspondants aux différentes STEU suivies

Equipe de rédaction

Arnaud Tarantola (Responsable)

Laetitia Ali Oicheih

Marco Conte

Anne Etchevers

Nelly Fournet

Sophie Grellet

Rémi Lefrançois

Gabriela Modenesi

Anselme Pascal

Annie-Claude Paty

Dépôt légal : 31/07/2024

Contact : cire-idf@santepubliquefrance.fr

Remerciements à nos partenaires

- Les cliniciens et biologistes qui déclarent les cas
- L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, dont les délégations départementales
- L'Observatoire régional des soins non programmés (ORNSP) en Île-de-France
- GCS SESAN, Service numérique de santé
- Les services d'urgences hospitaliers du réseau Oscour®
- Les associations SOS Médecins du réseau SOS Médecins/Santé publique France
- Le réseau Sentinelles/ Inserm
- Services d'états civils des communes informatisées
- Les laboratoires Biomnis et Cerba
- La Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Pour rester informé(e) et recevoir les publications de Santé publique France Île-de-France, **nous vous invitons à vous abonner à notre liste de diffusion.**

N'hésitez pas à partager cette invitation avec vos collègues et contacts qui pourraient également trouver ces informations pertinentes.

Cliquez ici pour vous abonner :

>> Abonnement <<